

# Charte éditoriale du Héron

Le Héron vit grâce à la participation des membres du Groupe des Jeunes. Si tu as envie d'écrire un article, quel que soit le fond ou la forme, merci de l'envoyer à Théotime Revaz (theot.bioley@gmail.com) avant le 31 août !

Pour simplifier le travail de rédaction, merci de suivre les indications ci-dessous

## Texte :

- Utiliser la police Calibri taille 10.
- Justifier le texte et ne faire aucune mise en page.
- Indiquer le titre et préciser le ou les auteur(s).
- Envoyer le document Word, sans photo ni capture d'écran.
- Le nom d'espèce prend toujours une majuscule (Rougegorge noir) et lorsque l'adjectif est avant le nom, il ne prend pas de majuscule (Grand Corbeau).

Pour rendre le journal varié et agréable à lire, nous te proposons quelques catégories dans lesquelles ton article pourra s'insérer. Le nombre de caractères comprend les espaces et ne doit pas être dépassé.

- Brève : 1'500 à 2'500 caractères
- Action du GdJ : 3'000 caractères
- Compte rendu de bon coup : 1'500 caractères
- Article scientifique : 3'500 à 4'000 caractères
- Chronique de voyage : 10'000 caractères
- Jeu : une page, solution au dos

## Photos et figures :

- Légender les images (en indiquant le nom de l'espèce ou du sujet et l'auteur).
- Indiquer obligatoirement la source des figures et des images (internet, bibliographie, etc.).
- Envoyer les images dans la définition maximale (recadrer si nécessaire).
- Envoyer les images en pièces jointes (ne pas les insérer dans l'article).
- Pour les chroniques de voyage, possibilité d'indiquer où placer les images dans le texte.

👉 Enfin, n'hésite pas à envoyer plutôt trop de photos que pas assez : il est important qu'il y ait au moins une image par article. Les photos de paysage sont aussi les bienvenues.

Nous te remercions d'avance pour ton article,

Les Rédacteurs.trices